



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ZFE

Question au Gouvernement n° 492

Texte de la question

ZFE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Pierre Meurin.

**M. Pierre Meurin** . Monsieur le premier ministre, vous êtes le garant du pacte républicain. Or, en 2026, les zones à faibles émissions feront considérer comme délinquants 13 millions d'automobilistes qui n'exerceront pourtant que leurs droits élémentaires : se rendre au boulot, se soigner, emmener les enfants à l'école, accéder aux services publics, aux commerces de proximité. Ils peuvent remercier Édouard Philippe d'avoir instauré ce dispositif dans le cadre de la loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*) En moins de quatre jours, la pétition pour l'abrogation des ZFE, lancée par M. Alexandre Jardin et l'association 40 millions d'automobilistes, a récolté plus de 20 000 signatures. Nous la soutenons, d'autant que trois propositions de loi transpartisanes ont par ailleurs été déposées en vue d'abroger ou d'assouplir le dispositif. Quant à nous, authentiques défenseurs des automobilistes, cela fait quatre ans que nous nous époumonons à réclamer la fin de cette ségrégation, cet apartheid social, selon les termes de Marine Le Pen ! (Mêmes mouvements.) Quand sera-t-elle inscrite à l'ordre du jour de notre assemblée ? Quand cessera-t-on de pomper l'air des automobilistes, des Français qui travaillent ? (Nouveaux applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche** . En France, la pollution de l'air, ce sont chaque année 48 000 décès précoces (*Protestations sur les bancs des groupes RN et UDR,*...

**M. Julien Odoul et M. Matthias Renault** . C'est faux !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre** . ...soit quinze fois la mortalité routière, et 30 000 enfants de plus atteints d'asthme,...

**M. Jean-Claude Raux** . Il faut croire que ce n'est pas un problème !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre** . ...sans compter les pathologies cardiaques, respiratoires,...

**M. Laurent Jacobelli** . Oh là là !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre** . ...les bronchiolites déclarées par des bébés. Cette pollution touche

surtout les plus grandes agglomérations en raison de la circulation automobile, qui émet des particules fines. La science, la santé, les médecins nous le disent !

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Ce n'est pas vrai !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre** . Les drames dont je viens de parler ne surviennent pas dans les familles aisées mais parmi les plus modestes, celles qui n'ont pas les moyens de se loger loin des principaux axes de circulation, dans la verdure, dans les quartiers bourgeois. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*) Comment éviter cela, sinon en réduisant la pollution ? Tel est le but des ZFE : par la qualité de l'air, améliorer la santé des Français,...

**M. Laurent Jacobelli** . Cessez d'importer des produits chinois !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre** . ...surtout des plus vulnérables, dont vous ne donnez guère le sentiment de vous préoccuper. Si les maires fixent les règles des ZFE, l'État en a établi le cadre, qui concerne quarante-deux agglomérations présentant une qualité de l'air inférieure aux recommandations de l'OMS. Seules deux comportent des restrictions de circulation, figurant dans la loi et ciblant les véhicules âgés de plus de quinze ans s'ils roulent au diesel, de vingt ans s'ils roulent à l'essence. Nous voilà bien loin des 13 millions de Français que vous mentionnez ! Vous n'ignorez d'ailleurs pas que la loi prévoit également des dérogations, afin, précisément, que tous ceux qui ont besoin de leur voiture puissent continuer de circuler. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*)

Nous tenons compte des Français ! La loi permet à chaque commune... (*Mme la présidente coupe le micro de Mme la ministre.*)

**Mme la présidente** . Je suis désolée, votre temps de parole est largement écoulé. La parole est à M. Pierre Meurin.

**M. Pierre Meurin** . Merci pour vos fiches ! (*Exclamations sur quelques bancs du groupe EPR.*) Comment osez-vous parler de santé publique alors que vous êtes responsable des pénuries de médicaments dans ce pays ? En revanche, il n'est, à ce jour, absolument pas démontré que les ZFE améliorent la qualité de l'air ! (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre Meurin](#)

**Circonscription** : Gard (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 492

**Rubrique** : Voirie

**Ministère interrogé** : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

**Ministère attributaire** : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025